



## Parcoursup, mode d'emploi

**VOICI CE QU'IL FAUT SAVOIR** sur le nouveau site Parcoursup, mis en ligne aujourd'hui par le ministère de l'Enseignement supérieur.

■ **LES CANDIDATURES.** 85 % des cursus figurent sur Parcoursup – les autres doivent les rejoindre d'ici deux ans. Exit, le casse-tête des vœux classés par ordre de préférence ! Désormais, les élèves postulent sans hiérarchiser leurs candidatures. Le nombre de vœux est limité à dix, mais il

est possible, pour certaines filières, de formuler des « sous-vœux » correspondant à des établissements différents dispensant le même cursus.

■ **L'EXAMEN DES VŒUX.** Les BTS, les IUT, les classes prépas ou encore les doubles licences continuent de sélectionner comme avant. Ils répondront « oui », « non » ou « en attente ». A l'université, dans les licences non sélectives, le « non » n'existe pas.

■ **LES RÉSULTATS.** Ceux avec

les meilleures notes seront admis prioritairement et recevront donc les réponses en premier. Les autres devront attendre, et parfois longtemps. Ainsi, les réponses des établissements s'étaleront du 22 mai, au plus tôt, au 21 septembre, au plus tard. **CHRISTEL BRIGAUDEAU**

*Un numéro d'aide gratuit doit fonctionner à partir du lundi 22 janvier pour les familles : le 0.800.400.070 (du lundi au vendredi de 10 heures à 16 heures).*